



Un tremplin pour l'avenir

Catalogue de formation régional

- Apprentissage
- Formation professionnelle continue



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE



**Choisir nos formations, c'est
bénéficier de l'expertise
de formateurs certifiés**

La CMA Occitanie, des formations pour tous

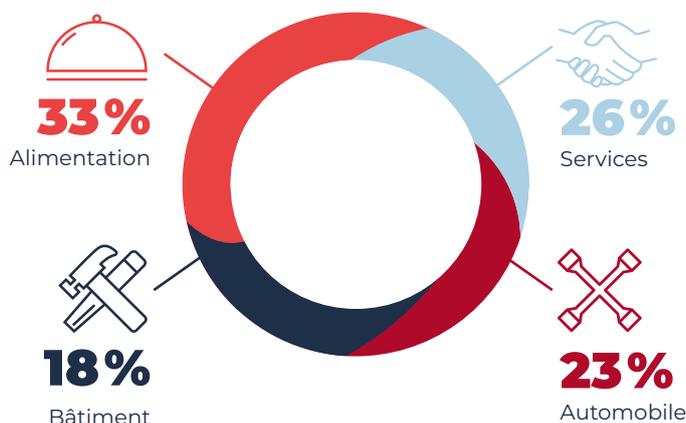
Le Centre de formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie est le partenaire idéal pour réussir votre orientation ou réaliser vos projets.

Nos équipes vous accompagnent pour définir votre projet et vous guident vers la formation la plus adaptée à votre profil, vos envies et votre situation professionnelle.

Que vous soyez futur apprenti, étudiant, artisan, salarié, conjoint collaborateur, demandeur d'emploi ou en reconversion professionnelle, trouvez la formation adaptée parmi notre offre qualifiante, du CAP à la Licence professionnelle, en apprentissage ou en formation professionnelle continue.

La répartition des effectifs

► Par secteur



► Par niveau

73%

NIVEAU 3

CAP, Certificat de spécialisation et équivalent

21%

NIVEAU 4

Baccalauréat et équivalent

6%

NIVEAUX 5 ET 6

Bac + 2 / Bac + 3 et équivalent

Des certifications, gages d'excellence

La CMA Occitanie a reçu les certifications Qualiopi et Certif' Région pour ses actions de formation par apprentissage, de formation professionnelle, de validation d'acquis de l'expérience et ses bilans de compétences.



Leader de l'apprentissage dans l'artisanat



+ de 170
DIPLÔMES



9 200
APPRENTIS INSCRITS
dans nos CFA
en 2023/2024



583 071
HEURES DE
FORMATION
en 2023



81,4%*
DE RÉUSSITE
aux examens



50
MÉTIERS
de l'artisanat



17 637
STAGIAIRES
de la formation
professionnelle
en 2023



83,6%*
DE SATISFACTION
au sein de notre Centre
de formation



84,4%*
DES DIPLÔMÉS
de notre Centre de
formation trouvent un
emploi ou poursuivent
leurs études dans les 6
mois

* Données Qualiopi 2021-2022

Formez-vous à un métier par l'apprentissage

Vous avez entre 15 et 29 ans ? Le Centre de formation de la CMA Occitanie propose en apprentissage une orientation gagnante du CAP (niveau 3) à la Licence professionnelle (niveau 6).

Formation diplômante, gratuite et rémunérée, l'apprentissage est très apprécié des employeurs. En alternant des périodes en centre de formation et en entreprise artisanale, vous vous constituez une expérience professionnelle, qui, au terme du contrat, vous permet de trouver facilement un emploi.

Dans les métiers de l'alimentation, des services, de production ou du bâtiment, les choix sont multiples.

**i**

- Il n'y a pas de limite d'âge à l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap et les futurs créateurs d'entreprise.
- Dès 15 ans pour les jeunes sortant de troisième.



**Construisez un avenir qui
vous ressemble**



Un accompagnement sur mesure

L'apprentissage permet d'alterner les périodes en centre de formation et en entreprise. Quel que soit votre département de résidence, nos équipes vous accompagnent pour trouver la formation qui vous intéresse et faciliter votre parcours sur l'ensemble de nos territoires.

Nos équipes vous conseillent dans vos choix de métiers et de diplômes. A l'écoute de vos besoins - préparation d'un premier diplôme ou poursuite d'études dans une filière professionnelle - elles facilitent vos contacts avec les entreprises, vous soutiennent pour trouver un maître d'apprentissage, un hébergement et une solution de mobilité, si nécessaire entre votre département de formation et votre entreprise d'accueil.

La prépa apprentissage

Un tremplin vers la formation.

De quelques jours à plusieurs mois, le dispositif propose des parcours de découverte des métiers de l'artisanat, pour être sûr de choisir la bonne formation.

Apprentissage et handicap

Un parcours de formation adapté à vos besoins.

Parce que la diversité est une force pour les entreprises artisanales, le Centre de formation de la CMA Occitanie sécurise les parcours de formation des personnes en situation de handicap. Présent dans chaque CFA, le référent handicap est l'interlocuteur privilégié pour faciliter les démarches et mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de la formation.

Mobilité européenne

L'international, un plus pour le CV.

Le dispositif de mobilité européenne de la CMA Occitanie vous permet de partir au minimum deux semaines dans un pays européen, pour vous ouvrir à d'autres pratiques professionnelles dans le cadre de votre apprentissage.

Sport et apprentissage

Une équipe qui gagne.

Sections sport études métiers, Brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), partenariats avec des acteurs du milieu sportif : nous mettons tout en œuvre pour vous former à un métier tout en préparant une carrière sportive.

Faisons tomber les barrières et les frontières de l'emploi :



1 517

JEUNES EN PRÉPA APPRENTISSAGE

Dispositif passerelle vers la formation en apprentissage



200

PARTICIPANTS

aux projets de mobilité européenne : Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Belgique, Danemark, Lettonie

Concours

150

CANDIDATS

aux finales régionales, nationales et aux WorldSkills

170

CANDIDATS

aux finales départementales et régionales de Meilleur Apprenti de France (MAF)

11,25 %

D'APPRENTIS

en situation de handicap dans notre Centre de formation

Trouvez le parcours idéal !

À tout moment de votre parcours professionnel, formez-vous en préparant un diplôme, du niveau CAP à la Licence professionnelle.

Avant de vous lancer, il est essentiel de prendre le temps de bien construire votre projet. Vous souhaitez obtenir une qualification professionnelle, envisager une reconversion, être plus performant et vous adapter à l'évolution de votre poste de travail, trouver plus facilement un emploi ?

Parce que l'expertise ne s'invente pas, nous formons à plus de 50 métiers, avec plus de 170 diplômes.

Que vous soyez chef d'entreprise ou futur chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur, demandeur d'emploi, nos équipes vous accompagnent pour choisir le dispositif de formation et de prise en charge adapté à votre profil !

Bilan de compétences

Le bilan de compétences est une démarche personnelle et volontaire. Ce dispositif proposé par le Centre de formation de la CMA Occitanie, a pour objectifs de valider les projets de salariés, d'optimiser leurs performances, de se reconverter et de déterminer leurs besoins en formation.

Pour qui ?

Tous les actifs.

Quel financement ?

OPCO, Etat, Pôle Emploi, employeur, Région, CPF, autofinancement.

Compte personnel de formation (CPF)

Le CPF permet de cumuler des droits à la formation tout au long de la carrière pour renforcer l'employabilité ou favoriser la reconversion professionnelle. Il est ouvert dès l'entrée sur le marché du travail et clôturé lors du départ en retraite.

Pour qui ?

Les actifs : toute personne de 16 ans jusqu'à la retraite, salariée ou non.

Quelles formations ?

Validation des acquis de l'expérience (VAE), permis de conduire, bilan de compétences, formations certifiantes...

Toutes les formations accessibles sur moncompteformation.gouv.fr, à la seule condition qu'elles soient composées de plusieurs blocs de compétences.

Quel financement ?

Le CPF est crédité de 500 € à la fin de chaque année travaillée à temps plein, dans la limite d'un plafond de 5000 €.

Conseil en évolution professionnelle (CEP)

Le CEP est un dispositif d'accompagnement gratuit et individualisé proposé à tout actif souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.

Pour qui ?

Tous les actifs : salariés ou indépendants.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est conclu entre un employeur et un salarié pour acquérir une qualification professionnelle reconnue par l'Etat.

Pour qui ?

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale.

Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.

Bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (Contrat unique d'insertion - CUI).

Quelles formations ?

Toute qualification professionnelle reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : diplôme, titre, Certificat de qualification professionnelle (CQP)...

Dispositif Pro-A

Ce dispositif repose sur le principe de l'alternance. Il permet aux collaborateurs pas ou peu qualifiés d'accéder à la formation, de développer leurs compétences et donc leur employabilité ou évolution, tout en restant salariés de leur entreprise et en conservant leurs avantages salariaux.

Pour qui ?

Les salariés en CDI ou Contrat unique d'insertion (CUI). Les salariés sportifs et entraîneurs en CDD. Les salariés à temps partiel, dont le niveau de qualification ne dépasse pas le niveau licence (bac+3) du Répertoire

national des certifications professionnelles (RNCP).

Quelles formations ?

Les formations considérées comme éligibles par les accords de branche, enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et qualifiantes.

Quel financement ?

Tout ou partie du dispositif peut-être financé par les OPCO, en fonction du niveau de prise en charge par la branche professionnelle.

Plan de développement des compétences

Le plan de développement des compétences est déployé par les entreprises, et plus particulièrement le service formation. Il permet d'assurer le maintien des compétences des collaborateurs et leur adaptation à leur environnement de travail pour renforcer leur employabilité.

Pour qui ?

Les collaborateurs des entreprises.

Quelles formations ?

Toutes les formations sont éligibles dans le cadre du plan de développement des compétences.

Quel financement ?

Financé par l'employeur, hormis pour les entreprises de moins de 50 salariés, qui peuvent alors bénéficier d'un financement par un OPCO de tout ou partie des frais.

Plan Régional de Formation (PRF)

Le PRF permet d'accéder à des actions de formation certifiantes ou qualifiantes pour faciliter le retour à l'emploi et sécuriser le parcours professionnel.

Pour qui ?

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Quelles formations ?

Contactez votre Centre de formation de département.

Quel financement ?

Région Occitanie.

Projet de transition professionnelle (PTP)

Le PTP remplace le Congé individuel de formation (CIF) depuis le 1^{er} janvier 2019. Il permet d'accompagner les collaborateurs en reconversion professionnelle et faciliter la création ou la reprise d'entreprise.

Pour qui ?

Tous les salariés en CDI. Les CDD bénéficient de réglementations spécifiques (consulter le site transitionspro-occitanie.fr).

Quelles formations ?

Toutes les formations certifiantes disponibles sur le portail du CPF et inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont accessibles.

Quel financement ?

Par les organismes de transitions professionnelles.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE permet de transformer son expérience en diplôme, titre ou Certificat de qualification professionnelle (CQP), sans nécessairement suivre une formation.

Pour qui ?

Toute personne, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée.

Quelles formations ?

La formation doit être inscrite au RNCP.

Quel financement ?

OPCO, Etat, Pôle Emploi, employeur, Région.



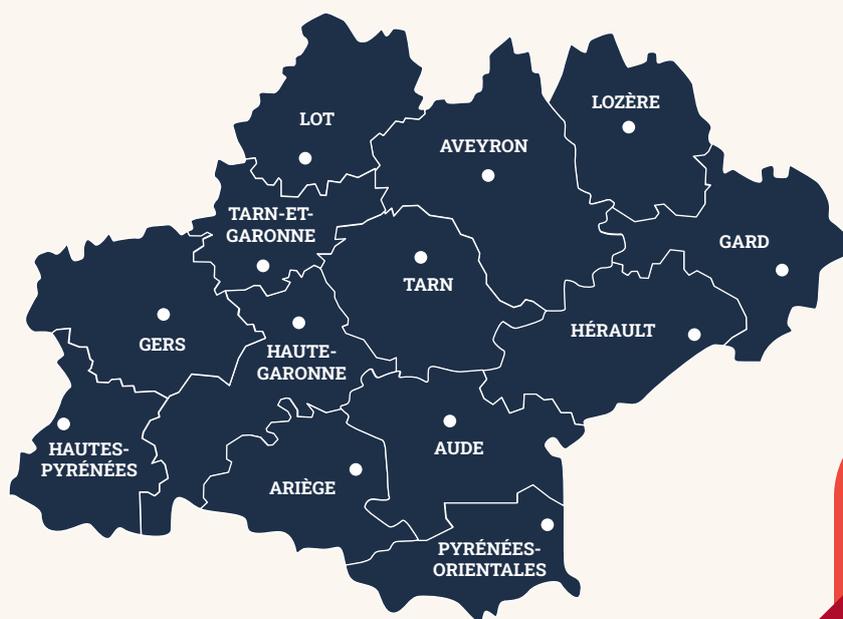




Un Centre de formation régional pour vous former sur toute l'Occitanie

La CMA Occitanie vous accompagne pour réussir votre orientation ou réaliser vos projets.

Découvrez notre offre régionale de formation en apprentissage et en formation professionnelle continue.



CARTOGRAPHIE DE NOTRE CENTRE DE FORMATION

09 - Ariège
11 - Aude
12 - Aveyron
30 - Gard
31 - Haute-Garonne
32 - Gers
34 - Hérault
46 - Lot
48 - Lozère
65 - Hautes-Pyrénées
66 - Pyrénées-Orientales
81 - Tarn
82 - Tarn-et-Garonne



ALIMENTATION

Boucherie / Charcuterie

- CAP** Boucher - Niv. 3
- CAP** Charcutier traiteur - Niv. 3
- CS** Employé traiteur - Niv. 3
- CS** Vendeur conseil en boucherie - Niv. 3
- BP** Boucher - Niv. 4
- BP** Charcutier traiteur - Niv. 4

Boulangerie / Pâtisserie

- CAP** Boulanger - Niv. 3
- CAP** Chocolatier confiseur - Niv. 3
- CAP** Glacier fabricant - Niv. 3
- CAP** Pâtissier - Niv. 3
- CS** Boulangerie spécialisée - Niv. 3
- CS** Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiseries spécialisées - Niv. 3
- BP** Boulanger - Niv. 4
- BTM** Chocolatier - Niv. 4
- BTM** Pâtissier confiseur glacier traiteur - Niv. 4
- BM** Boulanger - Niv. 5
- BM** Pâtissier chocolatier confiseur glacier traiteur - Niv. 5

Cuisine

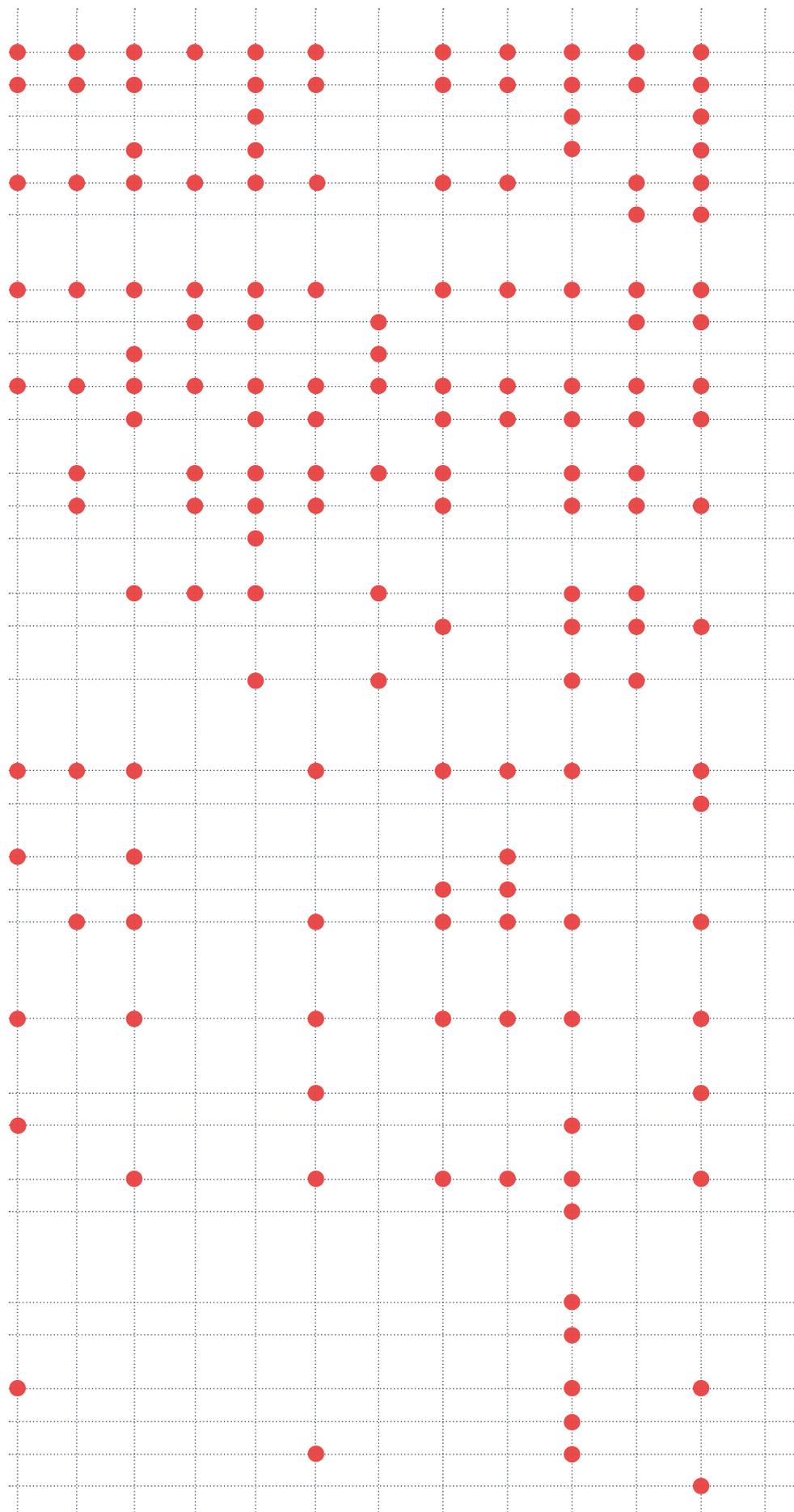
- CAP** Cuisine - Niv. 3
- CS** Art de la cuisine allégée - Niv. 3
- CS** Cuisinier en dessert de restaurant - Niv. 3
- TP** Cuisinier - Niv. 3
- BP** Arts de la cuisine - Niv. 4

Service / Hôtellerie

- CAP** Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant - Niv. 3
- CAP** Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria) - Niv. 3
- CS** Employé barman - Niv. 3
- BP** Arts du service et commercialisation en restaurant - Niv. 4
- CS** Sommellerie - Niv. 4

Tourisme / Sport

- BP JEPS** Activités aquatiques et de la natation - Niv. 4
- BP JEPS** Activités de la forme - Niv. 4
- BP JEPS** Activités physiques pour tous - Niv. 4
- BP JEPS** Basket-ball - Niv. 4
- BP JEPS** Rugby à XV - Niv. 4
- BTS** Tourisme - Niv. 5



● Dispositif ouvert à l'apprentissage et à la formation continue
◆ Dispositif uniquement ouvert à la formation continue

RESTAURATION - HÔTELLERIE - TOURISME / SPORT



09 - Ariège
11 - Aude
12 - Aveyron
30 - Gard
31 - Haute-Garonne
32 - Gers
34 - Hérault
46 - Lot
48 - Lozère
65 - Hautes-Pyrénées
66 - Pyrénées-Orientales
81 - Tarn
82 - Tarn-et-Garonne

Automobile

CAP Maintenance de véhicules
Option motocycles - Niv. 3

CAP Maintenance de véhicules
Option véhicules de transport
routier - Niv. 3

CAP Maintenance de véhicules
Option voitures particulières - Niv. 3

CAP Mécanicien cycles - Niv. 3

TFP Mécanicien automobile - Niv. 3

TP Mécanicien automobile - Niv. 3

TP Mécanicien réparateur motocycles
- Niv. 3

Bac Pro Maintenance de véhicules
Option motocycles - Niv. 4

Bac Pro Maintenance de véhicules
Option véhicules de transport
routier - Niv. 4

Bac Pro Maintenance de véhicules
Option voitures particulières - Niv. 4

TP Technicien électromécanicien auto
- Niv. 4

BTS Maintenance de véhicules
Option motocycles - Niv. 5

BTS Maintenance de véhicules
Option véhicules de transport
routier - Niv. 5

BTS Maintenance de véhicules
Option voitures particulières - Niv. 5

TFP Réceptionnaire après-vente
véhicules légers - Niv. 5

TFP Technicien expert après-vente
automobile - Niv. 5

Carrosserie

CAP Carrossier automobile - Niv. 3

CAP Peintre automobile - Niv. 3

Bac Pro Carrossier peintre
automobile - Niv. 4

CQP Peintre en carrosserie - Niv. 4

TFP Carrossier peintre - Niv. 4

Maintenance matériels

CAP Maintenance des matériels Option A
matériels agricoles - Niv. 3

CAP Maintenance des matériels Option B
matériels de construction & manut. - Niv. 3

CAP Maintenance des matériels Option C
matériels d'espaces verts - Niv. 3

TP Conduite installation de machines
automatisées - Niv. 3

TP Mécanicien réparateur de matériels
agricoles et d'espaces vert Option
machinisme agricole - Niv. 3

TP Mécanicien réparateur de matériels
agricoles et d'espaces verts Option parcs
et jardins - Niv. 3

TP Mécanicien réparateur de matériels
de chantier - Niv. 3

Bac Pro Maintenance des matériels
Option matériels agricoles - Niv. 4

	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
CAP Maintenance de véhicules Option motocycles - Niv. 3		●			●					●	●		
CAP Maintenance de véhicules Option véhicules de transport routier - Niv. 3			●		●	●					●		
CAP Maintenance de véhicules Option voitures particulières - Niv. 3	●	●	●		●	●		●	●	●	●		
CAP Mécanicien cycles - Niv. 3										●			
TFP Mécanicien automobile - Niv. 3								●	●	●	●		
TP Mécanicien automobile - Niv. 3											◆		
TP Mécanicien réparateur motocycles - Niv. 3											●		
Bac Pro Maintenance de véhicules Option motocycles - Niv. 4					●						●		
Bac Pro Maintenance de véhicules Option véhicules de transport routier - Niv. 4					●						●		
Bac Pro Maintenance de véhicules Option voitures particulières - Niv. 4	●	●	●		●	●		●		●	●		
TP Technicien électromécanicien auto - Niv. 4											●		
BTS Maintenance de véhicules Option motocycles - Niv. 5					●						●		
BTS Maintenance de véhicules Option véhicules de transport routier - Niv. 5											●		
BTS Maintenance de véhicules Option voitures particulières - Niv. 5		●	●		●								
TFP Réceptionnaire après-vente véhicules légers - Niv. 5		●											
TFP Technicien expert après-vente automobile - Niv. 5					●								
CAP Carrossier automobile - Niv. 3	●	●	●		●	●		●	●	●	●	●	●
CAP Peintre automobile - Niv. 3	●	●	●		●	●		●	●	●	●	●	●
Bac Pro Carrossier peintre automobile - Niv. 4		●			●						●		
CQP Peintre en carrosserie - Niv. 4												◆	
TFP Carrossier peintre - Niv. 4			●		●				●		●		
CAP Maintenance des matériels Option A matériels agricoles - Niv. 3			●		●						●		
CAP Maintenance des matériels Option B matériels de construction & manut. - Niv. 3						●					●		
CAP Maintenance des matériels Option C matériels d'espaces verts - Niv. 3			●		●						●		
TP Conduite installation de machines automatisées - Niv. 3											●		
TP Mécanicien réparateur de matériels agricoles et d'espaces vert Option machinisme agricole - Niv. 3											●		
TP Mécanicien réparateur de matériels agricoles et d'espaces verts Option parcs et jardins - Niv. 3											●		
TP Mécanicien réparateur de matériels de chantier - Niv. 3											●		
Bac Pro Maintenance des matériels Option matériels agricoles - Niv. 4					●						●		

09 - Ariège
11 - Aude
12 - Aveyron
30 - Gard
31 - Haute-Garonne
32 - Gers
34 - Hérault
46 - Lot
48 - Lozère
65 - Hautes-Pyrénées
66 - Pyrénées-Orientales
81 - Tarn
82 - Tarn-et-Garonne

MAINTENANCE*

Maintenance matériels (suite)

Bac Pro Maintenance des matériels
Option matériels de construction &
manut. - Niv. 4

Bac Pro Maintenance des matériels
Option parcs et jardins - Niv. 4

TP Technicien de maintenance
chantiers - Niv. 4

TP Technicien de maintenance d'engins
et de matériels « machinisme agricole »
- Niv. 4

BTS Maintenance matériels de
construction et manutention - Niv. 5

BTS Techniques et services en
matériels agricoles - Niv. 5

Coiffure

CAP Métiers de la coiffure - Niv. 3

CS Coiffure coupe couleur - Niv. 3

BP Coiffure - Niv. 4

BM Coiffeur - Niv. 5

Esthétique

CAP Esthétique cosmétique
parfumerie - Niv. 3

BP Esthétique cosmétique
parfumerie - Niv. 4

BM Esthéticien cosméticien - Niv. 5

Fleuristerie

CAP Fleuriste - Niv. 3

BP Fleuriste - Niv. 4

BTM Fleuriste - Niv. 4

BM Fleuriste - Niv. 5

Prothèse dentaire

TP Auxiliaire en prothèse dentaire - Niv. 3

BTM Prothésiste dentaire - Niv. 4

TFP Prothésiste dentaire - Niv. 6

Funéraire

Conseiller funéraire et assimilé - Niv. 3

Maître de cérémonie - Niv. 3

Taxi

Habilitation pour l'accès à la profession
de conducteur de taxi

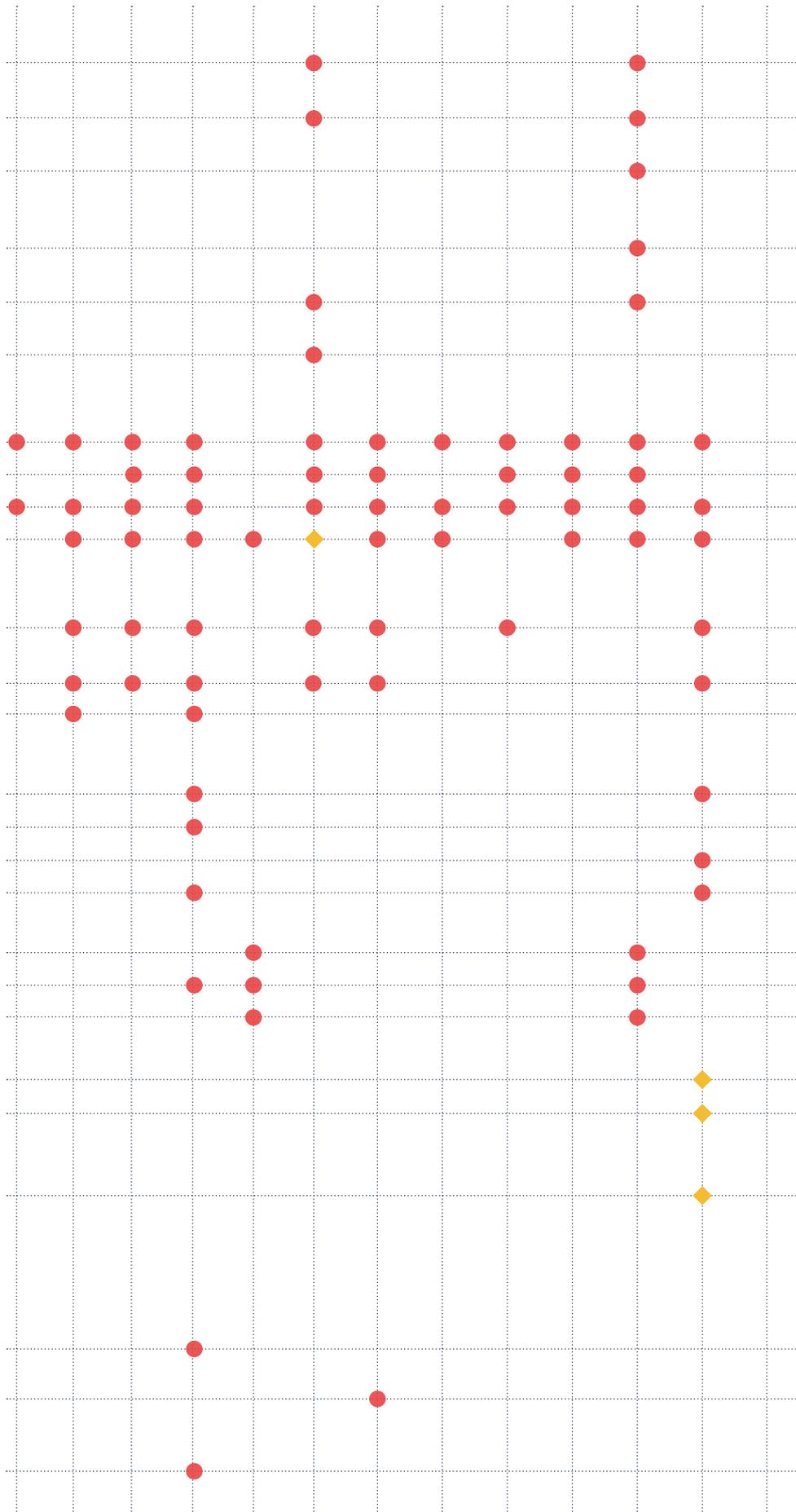
Mode

CAP Art et techniques de la
bijouterie-joaillerie Option
bijouterie-joaillerie - Niv. 3

CAP Métiers de la mode vêtement
flou - Niv. 3

Image

BTM Photographe - Niv. 4



SERVICES

MODE - IMAGE

09 - Ariège
 11 - Aude
 12 - Aveyron
 30 - Gard
 31 - Haute-Garonne
 32 - Gers
 34 - Hérault
 46 - Lot
 48 - Lozère
 65 - Hautes-Pyrénées
 66 - Pyrénées-Orientales
 81 - Tarn
 82 - Tarn-et-Garonne



COMMERCE - GESTION

Commerce

- CAP** Équipier polyvalent du commerce - Niv. 3
- CAP** Primeur - Niv. 3
- TP** Employé administratif et d'accueil - Niv. 3
- TP** Employé commercial - Niv. 3
- TP** Employé technicien vendeur en matériel de sport Option cycles - Niv. 3
- Bac Pro** Métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial - Niv. 4
- Bac Pro** Métiers du commerce et de la vente option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale - Niv. 4
- TP** Conseiller de vente - Niv. 4
- TP** Secrétaire assistant - Niv. 4
- TP** Secrétaire comptable - Niv. 4
- TP** Vendeur conseiller de vente - Niv. 4
- BTS** Conseil et commercialisation de solutions techniques - Niv. 5
- BTS** Management commercial opérationnel - Niv. 5
- TP** Formateur professionnel d'adultes - Niv. 5

Gestion

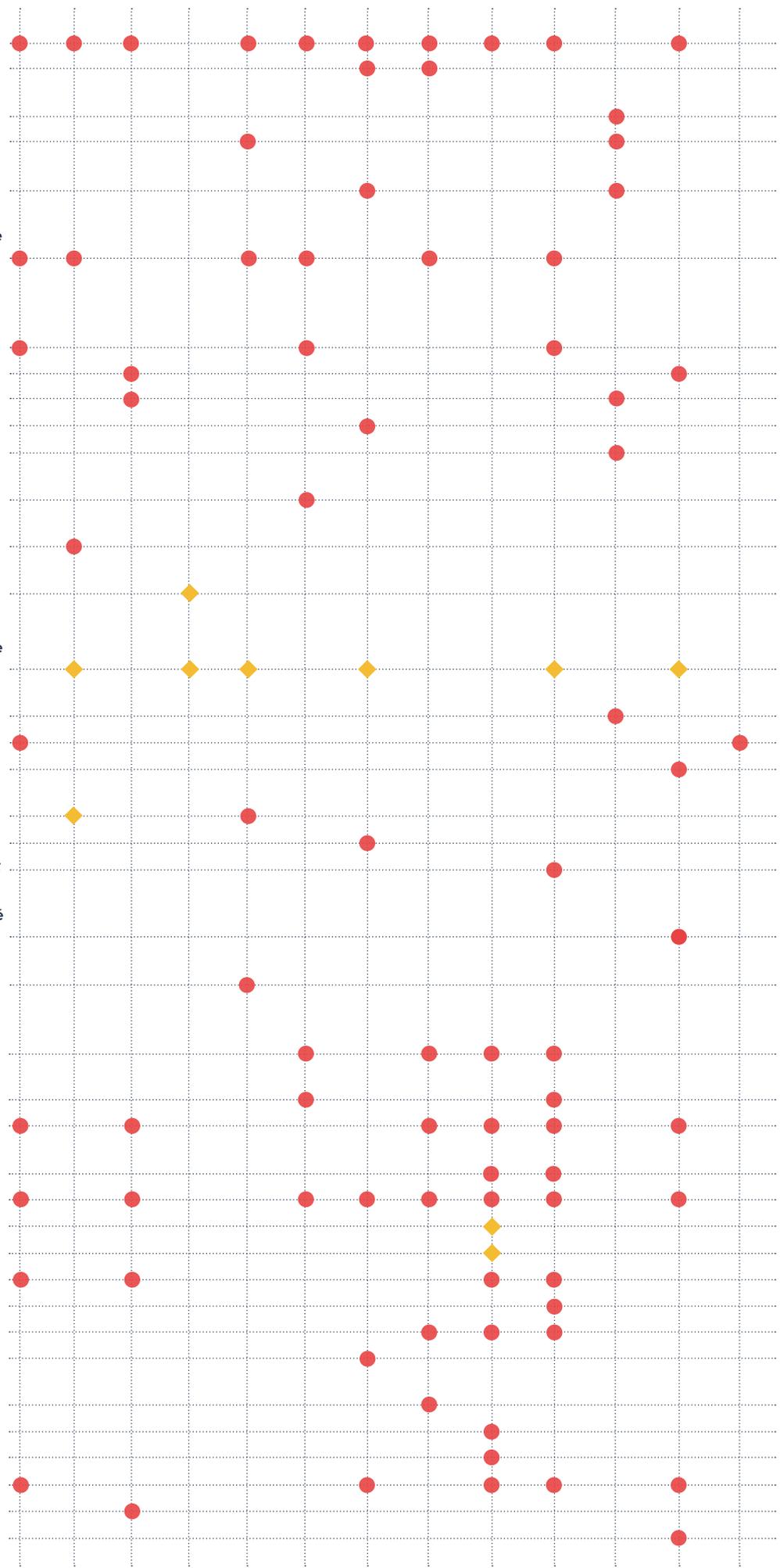
- ADEA** Adjoint de Dirigeant d'Entreprise Artisanale - Niv. 4
- ASCA** Assistant de comptabilité et d'administration en PME/TPE - Niv. 4
- BM** Modules transversaux - Niv. 5
- BTS** Gestion de la PME - Niv. 5
- Titre Entrepreneur** de la petite entreprise (CNAM) - Niv. 5
- TP** Gestionnaire de paie - Niv. 5
- TP** Manager d'unités marchandes - Niv. 5
- Licence Professionnelle** Management et gestion des organisations (Université Champollion) - Niv. 6
- Licence Professionnelle** Métiers de l'entrepreneuriat (CNAM) - Niv. 6



BÂTIMENT - GROS ŒUVRE

Bâtiment - Gros œuvre

- CAP** Charpentier bois - Niv. 3
- CAP** Conducteur d'engins de travaux publics et carrières - Niv. 3
- CAP** Couvreur - Niv. 3
- CAP** Intervention en maintenance technique des bâtiments - Niv. 3
- CAP** Maçon - Niv. 3
- CQP** Couvreur lauzier calcaire - Niv. 3
- CQP** Couvreur lauzier schiste - Niv. 3
- CS** Zingueur - Niv. 3
- TP** Canalisateur - Niv. 3
- TP** Maçon - Niv. 3
- TP** Maçon du bâti ancien - Niv. 3
- Bac Pro** Interventions sur patrimoine bâti (maçonnerie, charpente) - Niv. 4
- BP** Charpentier bois - Niv. 4
- BP** Couvreur - Niv. 4
- BP** Maçon - Niv. 4
- TP** Chef d'équipe gros œuvre - Niv. 4
- BTS** Bâtiment - Niv. 5



● Dispositif ouvert à l'apprentissage et à la formation continue ◆ Dispositif uniquement ouvert à la formation continue

CARTOGRAPHIE DE NOTRE CENTRE DE FORMATION

09 - Ariège
11 - Aude
12 - Aveyron
30 - Gard
31 - Haute-Garonne
32 - Gers
34 - Hérault
46 - Lot
48 - Lozère
65 - Hautes-Pyrénées
66 - Pyrénées-Orientales
81 - Tarn
82 - Tarn-et-Garonne



BÂTIMENT - ÉNERGIE

Bâtiment - Énergie

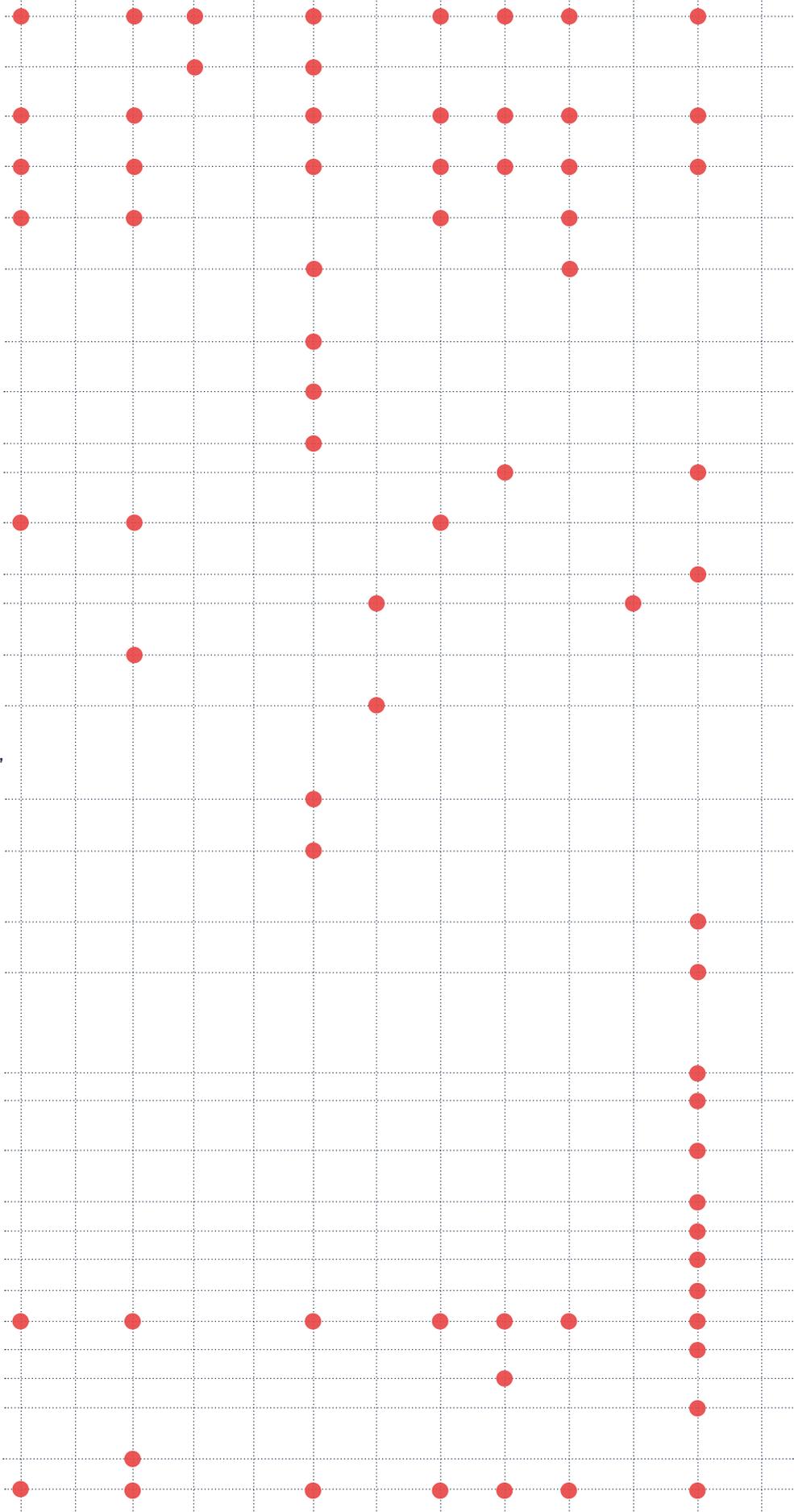
- CAP** Électricien - Niv. 3
- CAP** Installateur en froid et conditionnement de l'air - Niv. 3
- CAP** Monteur en installations sanitaires - Niv. 3
- CAP** Monteur en installations thermiques - Niv. 3
- CS** Maintenance des équipements thermiques individuels - Niv. 3
- TP** Électricien d'équipement du bâtiment - Niv. 3
- Bac Pro** Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables - Niv. 4
- Bac Pro** Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés - EEEEC - Niv. 4
- Bac Pro** Métiers du froid et des énergies renouvelables - Niv. 4
- BP** Électricien - Niv. 4
- BP** Monteur installateur génie climatique sanitaire - Niv. 4
- TP** Technicien d'installation en équipements de confort climatique - Niv. 4
- TP** Technicien en système de sureté - Niv. 4
- TP** Technicien intervention en froid commercial et climatisation - Niv. 4
- BM** Installateur en équipements électriques - Niv. 5
- BTS** Fluides énergies domotiques A Génie climatique et fluidique : chauffage, ventilation, climatisation et plomberie - Niv. 5
- BTS** Fluides énergies domotiques B Froid et conditionnement de l'air - Niv. 5
- BTS** Fluides énergies domotiques C Domotique et bâtiments communicants - Niv. 5
- TP** Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment - Niv. 5

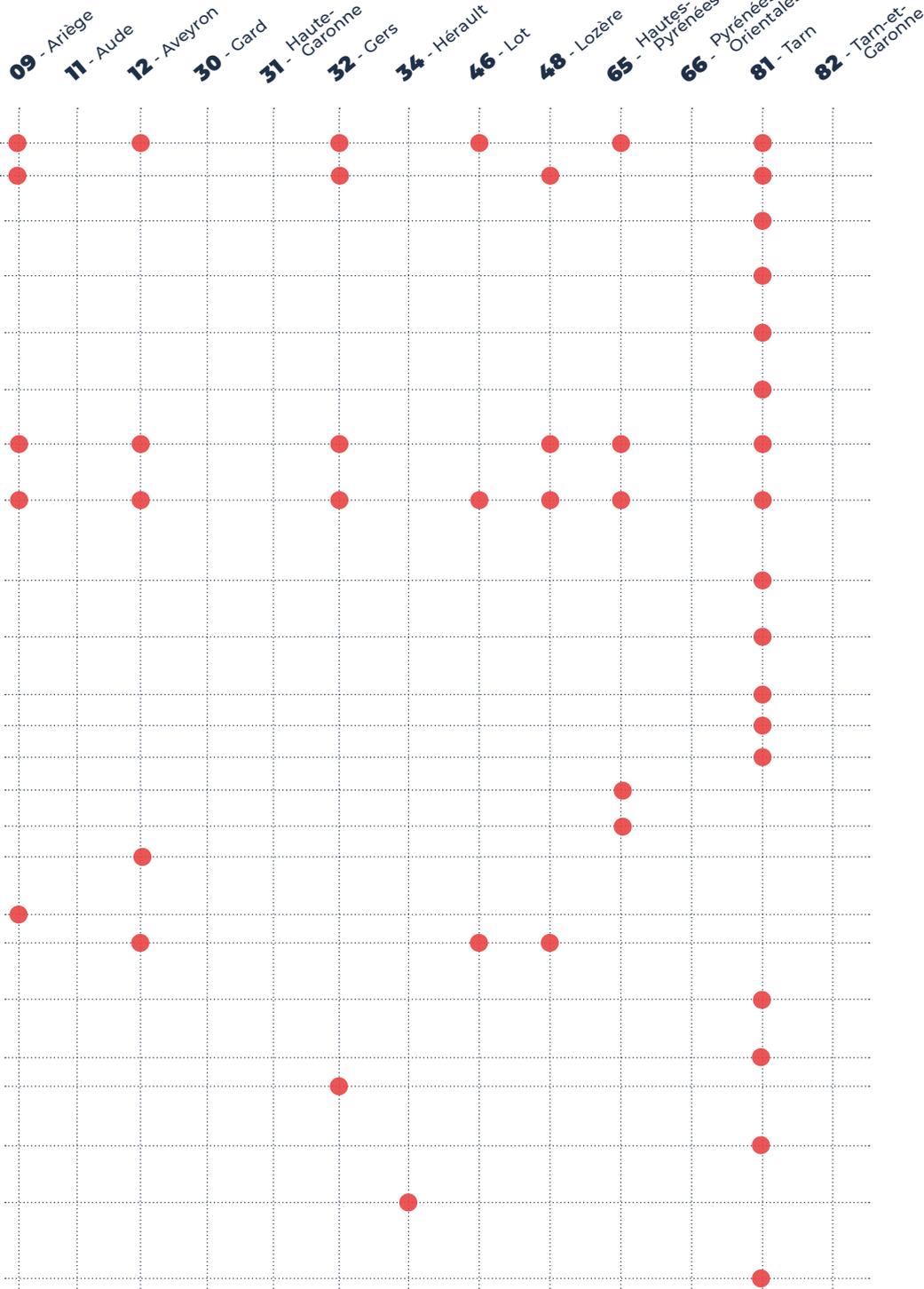


BÂTIMENT - AMÉNAGEMENT FINITION

Bâtiment - Aménagement finition

- CAP** Arts de la reliure - Niv. 3
- CAP** Arts du verre et du cristal - Niv. 3
- CAP** Arts et techniques du verre Option décoration sur verre - Niv. 3
- CAP** Arts et techniques du verre Option vitrailliste - Niv. 3
- CAP** Bronzier Option ciseleur - Niv. 3
- CAP** Bronzier Option monteur - Niv. 3
- CAP** Bronzier Option tourneur - Niv. 3
- CAP** Carreleur mosaïste - Niv. 3
- CAP** Décoration en céramique - Niv. 3
- CAP** Ébéniste - Niv. 3
- CAP** Encadreur - Niv. 3
- CAP** Instruments coupants et de chirurgie spécialité coutellerie - Niv. 3
- CAP** Menuisier fabricant - Niv. 3



**Bâtiment - Aménagement finition****CAP** Menuisier installateur - Niv. 3**CAP** Métallier - Niv. 3**CAP** Métiers de la gravure Option D
marquage poinçonnage - Niv. 3**CAP** Métiers de la gravure Option
gravure d'impression - Niv. 3**CAP** Métiers de la gravure Option
gravure d'ornementation - Niv. 3**CAP** Métiers de la gravure Option
gravure en modelé - Niv. 3**CAP** Métiers du plâtre et de l'isolation
- Niv. 3**CAP** Peintre applicateur de revêtements
- Niv. 3**CAP** Réalisations industrielles en
chaudronnerie ou soudage Option B
soudage - Niv. 3**CAP** Souffleur de verre Option
enseigne lumineuse - Niv. 3**CAP** Souffleur de verre Option verrerie
scientifique - Niv. 3**CAP** Staffeur ornemaniste - Niv. 3**CAP** Tournage en céramique - Niv. 3**CS** Plâtrier - Niv. 3**TP** Menuisier installateur - Niv. 3**TP** Solier moquettiste - Niv. 3**Bac Pro** Technicien menuisier agencier
- Niv. 4**BP** Menuisier - Niv. 4**BP** Métiers du plâtre et de l'isolation
- Niv. 4**BP** Peintre applicateur de revêtements
- Niv. 4**TP** Façadier peintre - Niv. 4**TP** Technicien d'études en agencement
intérieur - Niv. 4**BM** Menuiserie de bâtiment et
d'agencement - Niv. 5**BTS** Finition, aménagement des
bâtiments : conception et réalisation
- Niv. 5

● Dispositif ouvert à l'apprentissage et à la formation continue

◆ Dispositif uniquement ouvert à la formation continue

Des solutions pour accéder à toutes nos formations

Suivre une formation dans un département et choisir une entreprise implantée dans un autre département, c'est possible. Notre équipe sécurise votre parcours et facilite vos démarches : hébergement, transport, mobilité interdépartementale.

Légende

BAC PRO ➤ Bac Professionnel (niveau 4)**BM** ➤ Brevet de Maîtrise (niveau 5)**BMS** ➤ Brevet de Maîtrise Supérieur
(niveau 5)**BP** ➤ Brevet Professionnel (niveau 4)**BTM** ➤ Brevet Technique des Métiers
(niveau 4)**BTS** ➤ Brevet de Technicien Supérieur
(niveau 5)**CAP** ➤ Certificat d'Aptitude Professionnelle (niveau 3)**CQP** ➤ Certificat de Qualification Professionnelle
(niveau 3 ou 4)**CS** ➤ Certificat de Spécialisation (niveau 3 ou 4)**CTM** ➤ Certificat Technique des Métiers (niveau 3)**TFP** ➤ Titre à Finalité Professionnelle (niveau 3, 4, 5 ou 6)**TP** ➤ Titre Professionnel (niveau 3, 4 ou 5)

VAE possible pour tous les diplômes excepté CQP, TFP et TP

1 Centre de formation

13 territoires

> Ariège



2 rue Jean Moulin - Labarre
09000 Foix Cedex

05 34 09 88 10
accueil-cfa@cm-ariège.fr
cm-ariège.fr

> Aude



22 avenue des Genêts
11200 Lézignan-Corbières

04 68 11 22 00
info@cfaï-aude.fr
cfaï-henri-martin.fr

20 avenue du Maréchal Juin
11000 Carcassonne

formation@cm-aude.fr
cm-aude.fr

> Aveyron



Rue des Métiers - PA de Cantaranne
12850 Onet-le-Château

05 65 77 56 18
cfa@cm-aveyron.fr
cma-aveyron.fr

> Gard



904 avenue Maréchal Juin
30000 Nîmes

04 66 62 80 30
cfa@cma-gard.fr
cma-gard.fr

> Haute-Garonne



21 rue de la Pyramide
31600 Muret

05 62 11 60 60
esm@cm-toulouse.fr
esm-muret.fr

55 boulevard de l'Embouchure
31200 Toulouse

05 61 10 47 40
formation@cm-toulouse.fr
esm-muret.fr

> Gers



1 avenue de la République
32550 Pavie

05 62 61 22 30
contact@edm-gers.fr
edm-gers.fr

> Hérault



154 rue Bernard Giraudeau
34080 Montpellier

04 48 18 72 13
edm34@cma-herault.fr
ecoledesmetiers-cma34.fr

> Lot



Rue Saint Ambroise
46000 Cahors

05 65 53 21 00
edm46@cm-cahors.fr
edm-cahors.fr

> Lozère



Rue de l'Apprentissage
48000 Mende

04 66 49 04 76
contact@cfa-mende.fr
cfa-mende.fr

> Hautes-Pyrénées



1 rue Pierre Latécoère - Zone Bastillac
65000 Tarbes

05 62 44 11 88
edm65@cma65.fr
cma65.fr

> Pyrénées-Orientales



9 avenue Alfred Sauvy
66600 Rivesaltes

04 68 35 88 00
contact@cma66.fr
cma66.fr

> Tarn



112 route des Templiers
81990 Cunac

05 63 48 43 60
cfa@cm-tarn.fr
cm-tarn.fr

Allées Notre Dame
81540 Sorèze

05 63 50 30 68
cfa@cm-tarn.fr
cm-tarn.fr

> Tarn-et-Garonne



11 rue du Lycée
82000 Montauban

05 63 63 09 58
contact@cm-montauban.fr
cma82.fr



Accessible PMR



Restauration



Hébergement

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie défend les intérêts des artisans et assure la promotion de l'artisanat sur son territoire. Elle propose une offre de service globale pour favoriser le développement des

entreprises artisanales, assure la formation initiale des jeunes professionnels par la voie de l'apprentissage, et propose de la formation professionnelle continue.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

CMA Occitanie

59 T Chemin de Verdale
31240 SAINT-JEAN

crma@crma-occitanie.fr
05 62 22 94 22

artisanat-occitanie.fr



Contactez le Centre de formation de votre département

artisanat-occitanie.fr/porteurs-de-projet/renforcer-vos-competences/



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie des actions suivantes : actions de formation, actions de bilan de compétences, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, actions de formation par apprentissage.

